

Plan 3b - Informations complémentaires :

Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans l'urbanisme »

COMMUNE DE : STEENE

Echelle (au format A0) : 1/5 000ème

Arrêté le :	1 ^{er} arrêt : le 18 mai 2021 2 ^{ème} arrêt : le 6 juillet 2021
Soumis à enquête publique :	du 17 janvier 2022 au 22 février 2022
Approuvé le :	07 Juillet 2022





Intégration du risque inondation par débordement des canaux des wateringues dans l'urbanisme

Fort + 1 m
Moyen 0,5 - 1 m
Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser Zonage règlementaire (SUP)
 Zone inondable Aléa historique PPRI Vallée de l'Yser
 Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable Crue historique

